

PRATIQUES HYDRO-ÉCONOMES HÔTELS

L'EAU EST UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE EN BRETAGNE.

La multiplication des périodes de sécheresse, combinée à la hausse saisonnière des activités industrielles et touristiques, fragilise nos capacités d'approvisionnement.

En cas de sécheresse, les hôtels peuvent être soumis à des mesures de restriction d'usages : remplissage limité des piscines, arrosage des espaces verts...



Pour éviter cela,
économisons-la !

7 RECOMMANDATIONS POUR RÉDUIRE VOS CONSUMMATIONS D'EAU

-1-

CONNAÎTRE

Mettre en place
une démarche de
connaissance et de suivi

-2-

DÉTECTER

Faire la chasse
aux fuites

-3-

OPTIMISER

La pression

-4-

INVESTIR

Disposer de matériel
performant et
économe

-5-

RÉDUIRE

Les dispositifs non
vitaux gourmands
en eau

-6-

RÉCUPÉRER

L'eau de pluie est une
ressource gratuite

-7-

SENSIBILISER ET FORMER

Les éco-gestes sont
essentiels

TÉMOIGNAGES

QUELQUES CHIFFRES

+ de 17 000 hôtels en France

pour 652 000 chambres.

Un client

consomme en moyenne 300 L d'eau/nuitée contre 120 à 150 L pour un particulier.

Le potentiel d'économie d'eau

est supérieur à 30 %, sans compter les économies d'énergie (eau chaude).

Les sources de consommation d'eau sont* :

- les douches, robinets et WC des chambres (40 à 45 %)
- la cuisine et le restaurant (15 à 25 %)
- les toilettes et espaces communs (15 à 20 %)
- les blanchisseries (0 à 15 %)
- les piscines (0 à 5 %)
- l'arrosage des espaces verts (0 à 10 %)

*Source : Groupe ACCOR, 2014



QUI ?

Les Hauts de Kerano

OÙ ?

Paimpol - 22500



Lors de la rénovation de l'hôtel en 2022, nous avons fait des choix en faveur des économies d'eau :

- La suppression de toutes les baignoires nous a permis de supprimer un ballon d'eau chaude sur trois. En cas de besoin, la compensation se fait automatiquement par un chauffage d'appoint.
- Nous avons installé des robinets thermostatiques dans toutes les salles de bains.
- Nos espaces verts ont été conçus pour limiter les besoins en eau : paillage et mulching du gazon pour maintenir l'humidité, plantation de graminées moins gourmandes en eau.
- Nous prévoyons d'installer un récupérateur d'eau pour l'arrosage des espaces verts et du potager.



QUI ?

La Sirène

OÙ ?

Île-d'Houat - 56170



- Restructuration du réseau et ajout de deux ballons d'eau tampon et d'un recirculateur.
- Installation de matériel hydro-économe (mitigeurs, variateurs de débit, mousseurs, chasses d'eau double flux, pommeaux de douche économiques).
- Calibrage du volume d'eau et des produits d'entretien lors du nettoyage.

Retrouvez d'autres témoignages dans notre guide :

Guide de bonnes pratiques ÉCOD'O



PRATIQUES HYDRO-ÉCONOMES HÔTELS



-1-

CONNAÎTRE

Mettre en place une démarche de connaissance et de suivi

- ✓ Disposer d'un plan de maintenance et de suivi de la ressource et ses usages
- ✓ Définir des indicateurs de suivi

- Relever de manière régulière les consommations d'eau (hebdomadaires, mensuelles...), manuellement ou par l'installation d'une télérelève.
- Suivre les consommations en les consignand dans un tableau de suivi avec des annotations en fonction des actions menées (réduction de pression, fuite trouvée, période de sécheresse, afflux de clients...)
- Les indicateurs sont basés sur des relevés hebdomadaires et rapportés au nombre de nuitées (ex : xx litres/nuitée).
- Faire un suivi régulier pour chiffrer les consommations, identifier les évolutions, définir son plan d'action.



-2-

DÉTECTER

Faire la chasse aux fuites

- ✓ Mettre en place des sous-compteurs
- ✓ Réaliser des mesures régulières de débit

- Le suivi par sous-compteurs (manuels ou compteurs intelligents) et par grands usages (piscine, chambre, buanderie...) permet d'identifier les dérives et améliorer les pratiques.
- Mettre en place un système de contrôle et d'alerte des fuites visibles, notamment grâce aux femmes de chambre (instructions destinées aux membres du personnel, message dans les pièces d'eau par exemple).
- Faire en priorité un test de relevé de compteur avant/après une période d'inactivité (facile à faire, rapide et efficace). Beaucoup de sites trouvent ainsi leurs fuites sur les réseaux de seconde nécessité (piscine, spa, hammam, etc...)
- La mesure régulière du débit permet de vérifier le bon fonctionnement du matériel et la mise en place de mesures correctives :
 - Remplacement de matériel, détartrage...
 - Identification des pertes de débit, fuites, disparition d'aérateurs.



-3-

OPTIMISER

Une pression en adéquation avec un usage

✓ Réduire la pression

- Une pression trop forte fera souffrir les installations sanitaires ou de cuisine car en cas d'accident sur le réseau (coudes, vannes, etc), c'est à ces endroits que les fuites se créent.
- La pression idéale en entrée d'établissement se situe entre 2,7 et 3,2 bars. Elle peut être vérifiée avec votre fournisseur d'eau ou par l'installation d'un manomètre en entrée de site.
- Il faut vérifier que la pression choisie n'affecte pas les étages les plus hauts afin de garder un confort.



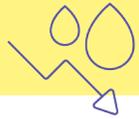
-4-

INVESTIR

Dans des équipements performants

- ✓ Des dispositifs d'économie d'eau peuvent être installés aux douches et robinetteries, toilettes, en blanchisserie
- ✓ Les équipements économes en eau et en énergie sont à privilégier
- ✓ Utiliser une centrale de nettoyage et de désinfection

- Le débit normal d'un robinet est de 12 L/min.
- En utilisant un économiseur d'eau, ce débit peut passer à environ 6 L/min (débit variable), sans perte de confort grâce aux solutions suivantes :
 - Réducteurs de débits, pommes de douche à micro-jet, bouchons mousseurs ou aérateurs.
 - Mitigeurs thermostatiques
 - Robinets presto (le réglage de la temporisation des robinets à bouton poussoir est indispensable)
 - Robinet avec détecteur de présence
- Pour les toilettes, les solutions sont :
 - Chasse d'eau 3 L/6 L en double flux, réservoirs efficaces (6 L au lieu de 15 L pour les anciens)
 - Eco-plaquettes à placer dans les réservoirs (ou autre objet dense comme une bouteille remplie d'eau)
 - Urinoirs avec détecteur de présence ou urinoirs sans eau
 - Lavabo alimentant le réservoir des toilettes.
- Régler la hauteur du flotteur du réservoir
- Pour un lave-linge, la consommation maximale recommandée est de 7 L/kg de linge lavé (Source ADEME).
- Pour les lave-vaisselles, les critères sont :
 - Lave-vaisselle professionnel - Eau de rinçage final de la machine principale max 3 L/panier selon Ecolabel Nordic swan
 - Lave-vaisselle ménager, 10 L max/cycle
- L'utilisation d'une centrale de nettoyage permet le bon dosage des produits (écologiques de préférence).
- La méthode par pré-imprégnation des lavettes s'avère plus économe en eau.



-5-

RÉDUIRE

Les utilisations non vitales gourmandes en eau

- ✓ Remplacer les baignoires par des douches
- ✓ Agir sur les piscines
- ✓ Limiter l'usage de l'eau pour les extérieurs

- Une baignoire consomme en moyenne 150 L d'eau contre 60 à 80 L pour une douche.
- Bâcher les piscines (en été lors de la fermeture le soir et en hiver), cela permet d'éviter l'évaporation (même en hiver !)
- Réutiliser l'eau de piscine en fin de saison après un traitement approprié.
- Mettre en place un système fermé d'utilisation de l'eau : une eau qui circule souvent et avec un minimum de traitement peu être réutilisée.
- Choisir des plantes locales adaptées au (nouveau) climat, demandant peu ou pas d'arrosage.
- Utiliser un système d'arrosage automatique qui optimise le temps et la consommation d'eau, comme un minuteur couplé avec un goutte-à-goutte ou un tuyau microporeux.
- Pailler le sol pour conserver l'humidité.
- Adapter l'arrosage selon la météo et utiliser un pluviomètre pour évaluer la quantité d'eau tombée.
- Arroser le matin au lever du soleil pendant les saisons chaudes.
- Supprimer les postes jugés inutiles (robinets ou toilettes très peu utilisés, etc...).
- Limiter la tonte des pelouses : une pelouse un peu plus haute favorise la rétention d'humidité et limite l'évapotranspiration.



-6-

RÉCUPÉRER

L'eau de pluie est une ressource gratuite à ne pas gaspiller

- ✓ Installer un récupérateur d'eau pluviale pour arroser les espaces verts, laver les sols, voire alimenter les toilettes
- ✓ Valoriser les eaux grises

Les puits et forages sont exclus de ces sources de substitution car ils puisent dans les ressources naturelles.

- Cette eau est adaptée pour l'arrosage des plantes (hors potager si eaux grises), le lavage des sols, les chasses d'eau et le lavage des terrasses et parkings. À titre expérimental et sous conditions, l'eau de pluie peut être autorisée pour le lavage du linge.
- Installer un système de récupération des eaux de pluie en évaluant :
 - les besoins en eau pour l'utilisation interne ou externe ciblée
 - l'espace disponible et les contraintes techniques pour l'accueillir
- L'utilisation des eaux grises nécessite un système de filtration et traitement.



-7-

SENSIBILISER

Les éco-gestes sont essentiels

- ✓ Former les salariés aux bonnes pratiques
- ✓ Encourager la clientèle à adopter des pratiques vertueuses

- Sensibiliser son personnel aux économies d'eau (ne pas faire couler l'eau en continu lors du nettoyage des salles de bain, de la vaisselle du petit-déjeuner...).
- Comprendre et savoir expliquer le changement des draps et serviettes sur demande.
- Optimiser les cycles de lavage : assurer un remplissage des machines optimum.
- Impliquer le personnel qui connaît bien le fonctionnement de l'établissement en le consultant sur de nouvelles bonnes pratiques permettant d'aller plus loin dans la démarche.
- Les produits d'entretien au juste et bon dosage (avec une centrale) en favorisant les produits écolabellisés.
- Les bouteilles ou carafes servies à table, les condensats (sèche-linge, climatisation) sont des solutions d'arrosage.
- Intégrer ces éléments dans une charte environnementale ou dans le livret d'accueil du personnel.
- Proposer aux clients qui le souhaitent de réutiliser leurs serviettes et draps.
- La sensibilisation doit se faire dès l'accueil. Il existe des supports et affichages non culpabilisants et ludiques pour encourager les économies d'eau (livret d'accueil, sanitaires...).

LES FINANCEMENTS

Investissements importants permettant des économies d'eau :
Subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Investissements permettant de mutualiser les économies d'eau avec des économies d'énergie :
Fond Tourisme Durable

CONTACT

Jean-Sébastien FLINOIS

Conseiller en transition écologique et RSE - CCI Côtes d'Armor
jean-sebastien.flinois@cotesdarmor.cci.fr

06 76 83 66 70